



Assemblée générale

Distr. générale
14 août 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 44 de l'ordre du jour provisoire*

Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire

Lettre datée du 26 juillet 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de transmettre, en annexe à la présente lettre, le rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États intitulé « La responsabilité de protéger ».

Dans la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session, les chefs d'État et de gouvernement présents ont reconnu qu'ils n'avaient pas seulement des responsabilités propres qu'ils devaient assumer à l'égard de leurs sociétés respectives, mais qu'ils étaient également collectivement tenus et qu'ils avaient des devoirs à l'égard des personnes les plus vulnérables du monde. Monsieur le Secrétaire général, dans votre rapport à l'Assemblée du Millénaire, vous avez ensuite exhorté les États Membres à envisager comment la communauté internationale devait concilier sa réponse aux violations massives des normes humanitaires et le respect de la souveraineté des États.

Le rapport qui figure en annexe présente une des réponses possibles à ce problème. Il est le résultat de délibérations menées par une commission reflétant une large répartition géographique, comme suite aux consultations tenues dans chacune des grandes régions du monde. Je crois savoir que le Conseil de sécurité a examiné le présent rapport lors d'un récent séminaire. Il est de l'avis de mon Gouvernement qu'il serait utile de porter ledit rapport à l'attention de l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 44 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Paul **Heinbecker**

* A/57/150.



**Annexe à la lettre datée du 26 juillet 2002 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, arabe, chinois,
espagnol, français et russe]